

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

15/01/2020

Dossier complet le :

15/01/2020

N° d'enregistrement :

F01120P0006

1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'eau au sein du refuge de la Tuilerie situé à Sant-Hilliers (77)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Fondation 30 millions d'amis

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

3 2 5 | 2 1 5 | 0 8 5 | 0 0 0 2 9

Forme juridique

Fondation

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 27 a.	Réalisation d'un forage à 70 m de profondeur Rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature IOTA : Création d'un forage d'eau et son exploitation.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'un forage d'eau à 70 m de profondeur.

4.2 Objectifs du projet

Le maître d'ouvrage souhaite réaliser un forage d'eau à usage de nettoyage des box pour animaux. L'objectif du Maître d'Ouvrage est d'obtenir un débit d'exploitation de l'ordre de 4-5 m³/h en pointe, pour un prélèvement annuel inférieur à 10 000 m³.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage sera réalisé grâce à la technique du rotary boue avec une boue naturelle ou biodégradable.

De 0 à 40 m le forage sera cimenté par l'annulaire. De 40 à 70 m le forage sera crépiné et un massif filtrant sera mise en place entre 37 et 70 m de profondeur.

La réalisation de cet ouvrage implique la présence d'une machine de forage de 10 t avec un mat atteignant environ 10 m de haut et l'aménagement d'une plateforme de forage. Cet impact paysager sera temporaire et durera le temps de la réalisation du forage , soit environ 1 à 2 mois.

En cas d'échec, le forage d'eau sera rebouché selon les règles en vigueur avec un matériaux inerte (sablon) au droit de la zone aquifère puis par une cimentation. Un rapport de rebouchage sera alors transmis au service de la Police de l'Eau.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le forage sera équipé :

- Un regard béton étanche enterré dépassant du sol ;
- Une tête de forage inox ;
- Une pompe de forage dont les caractéristiques sont à définir en fonction des résultats des essais ;
- Une colonne d'exhaure reliée au bassin de rétention ;
- Un capteur de pression « manque d'eau » ;
- Une sonde de niveau reliée à une armoire de commande avec enregistrement des données ;
- Un compteur volumétrique en sortie de forage bloqué sans remise à zéro ;
- Un filtre tamis à mailles adaptées

Le forage aura donc un encombrement réduit et un impact limité sur le paysage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre de la nomenclature IOTA, concernant les rubriques suivantes : 1.1.1.0 pour la création d'un forage d'eau et son exploitation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume prélevé maximum	10000 m ³ /an
Profondeur du forage	70 m
Emprise au sol	1m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Refuge de la Tuilerie (Fondation 30 Millions d'amis)
La Tuilerie, 77160 SAINT HILLIERS

Coordonnées géographiques¹

Long. 48°37'54"N Lat. 03°15'00"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 "forêt domaniale de Jouy" située à 1,40 km
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention du bruit dans l'environnement du département de l'Essonne (PPBE).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans une zone classée. Les patrimoines classés les plus proches se situent : à 3 km du projet dans la commune de l'Abbaye où se trouve l'Abbaye de Jouy classé monument historique et à 4 km dans la commune de Chenoise se trouve également un château classé monument historique. Le projet n'aura aucun impact sur ces monuments historiques.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une enveloppe d'alerte de classe 3 "probabilité importante de zone humide"
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'emprise d'une ZRE pour la nappe de l'Albien. Le projet n'affecte toutefois que la nappe de l'Yprésien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage AEP de la commune de Saint-Hilliers est situé à environ 190 m de distance du projet, au sein du périmètre de protection éloigné du forage (rayon de 1 000 m). Dans ce périmètre les forages ne sont pas interdits, et sont soumis à déclaration Loi sur l'Eau.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 10 km au Sud du projet, il s'agit du site Natura 2000 ZSC FR1112004 "Rivière du Dragon"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage d'eau induira un prélèvement dans la nappe de l'Yprésien avec un débit de pointe de 4-5 m ³ /h pour un volume inférieur à 10 000 m ³ d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un léger rabattement de la nappe peut se produire au droit du forage. Du fait d'un faible débit d'exploitation, celui-ci ne sera pas étendu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération générera une faible quantité de déblais de forage qui seront évacués vers des centres d'enfouissement adaptés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage nécessite environ 2,2 m ³ de ciment pour la cimentation du tubage en acier.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage n'aura aucun impact sur la faune et la flore existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du forage est très réduite et ne consomme pas d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors d'une zone réglementaire du PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans une zone d'aléa fort de retrait et gonflement des argiles. Les formations argileuses seront isolées de l'aquifère grâce à la cimentation du tubage acier. Ainsi, aucune incidence n'est attendue vis à vis de ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Toutes les mesures seront prises sur le chantier afin d'éviter les pollutions accidentelles de la nappe. La zone de chantier sera protégée et toutes les mesures seront prises pour se prémunir des risques sanitaires. D'autre part, la société de forage sera signataire de la charte de qualité puits et forages d'eau.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du forage implique l'amenée repli de la machine de forage, ce qui nécessite l'amenée de la machine par camion. Par ailleurs, l'équipement du forage (tubage, crépine à ainsi que l'acide nécessaire à son développement seront également amenés par camion.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera source de bruit de manière ponctuel et uniquement en période diurne. En phase d'exploitation, le projet n'induit pas de bruit supplémentaire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, le projet pourra être source de vibrations ponctuelles.</p> <p>En phase d'exploitation, le projet ne sera pas source de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune émission lumineuse ne sera produite.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des rejets dans l'air auront lieu en phase chantier lors du fonctionnement de la machine de forage et du groupe électrogène (gasoil).</p> <p>En phase d'exploitation, le forage sera équipé d'une pompe électrique qui n'induera pas de rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux issues de l'essai de pompage seront rejetés après décantation dans le réseau avec l'accord du concessionnaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, les déchets produits seront gérés par l'entreprise de forage.</p> <p>En phase d'exploitation, le projet ne générera pas de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'existe pas de projet existant dans ou approuvés dans le quartier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Toutes les mesures de prévention seront prises sur le chantier afin d'éviter les pollutions accidentelles de la nappes.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale, compte tenu du fait que :

- Toutes les mesures seront prises pour éviter les risques sanitaires et environnementaux.
- En phase d'exploitation et compte tenu des volumes prélevés, le projet ne génère pas de déséquilibre quantitatif de la masse d'eau souterraine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

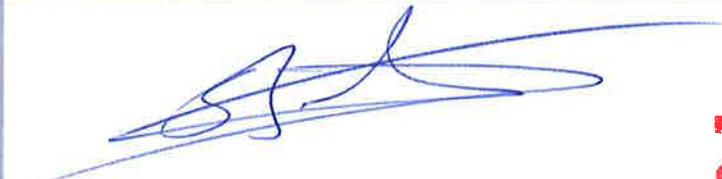
Fait à

PARIS

le,

15/01/2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

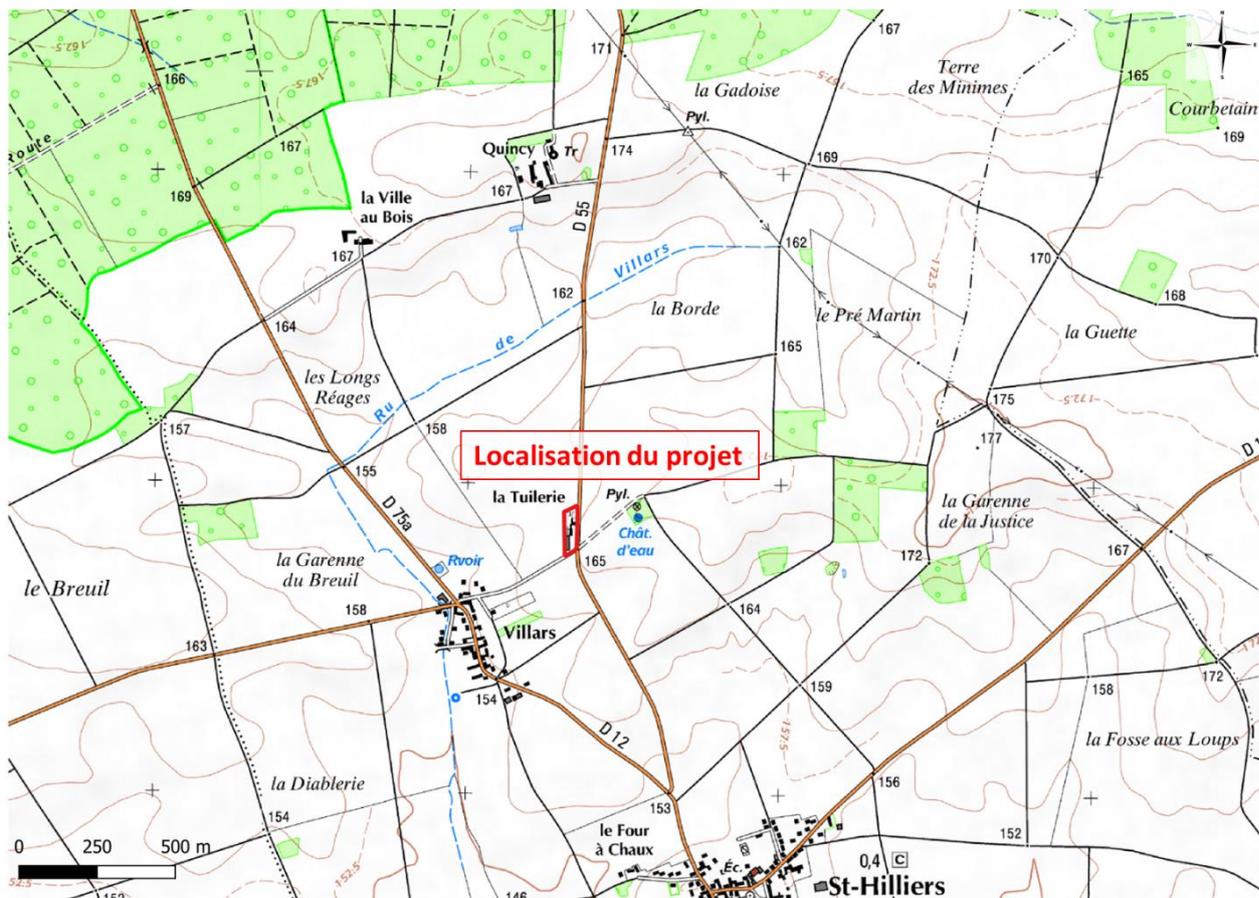
FONDATION



MILLIONS
D'AMIS

reconnue d'utilité publique

ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION



(2) Localisation du projet sur fond de carte IGN





(3) Localisation du projet sur fond orthophotographique (Google Satellites)

ANNEXE 3 : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Les photographies proposées ci-dessous ont été prises aux alentours du site le 20/12/2019. Elles permettent d'apprécier l'environnement proche du site d'étude et de rendre compte de l'environnement autour du projet.

La carte ci-dessous permet la localisation géographique des photographies.



(4) *Localisation géographique des photographies*

- Localisation 1 :



(5) *Prise de vue n°1*



(6) *Prise de vue n°2*

- Localisation 2 :



(7) *Prise de vue n°3*



(8) *Prise de vue n°4*

- Localisation 3 :



(9) *Prise de vue n°5*



(10) *Prise de vue n°6*

- Localisation Nord-Est site



(11) *Prise de vue n°7*



(12) *Prise de vue n°8*

- Localisation Nord-Ouest site



(13) *Prise de vue n°9*



(14) *Prise de vue n°10*

- Localisation Sud-Ouest



(15) Prise de vue n°11



(16) Prise de vue n°12

- Localisation Sud-Est :



(17) Prise de vue n°13



(18) Prise de vue n°14

- Photos panoramiques du site :



(19) Panorama n°1

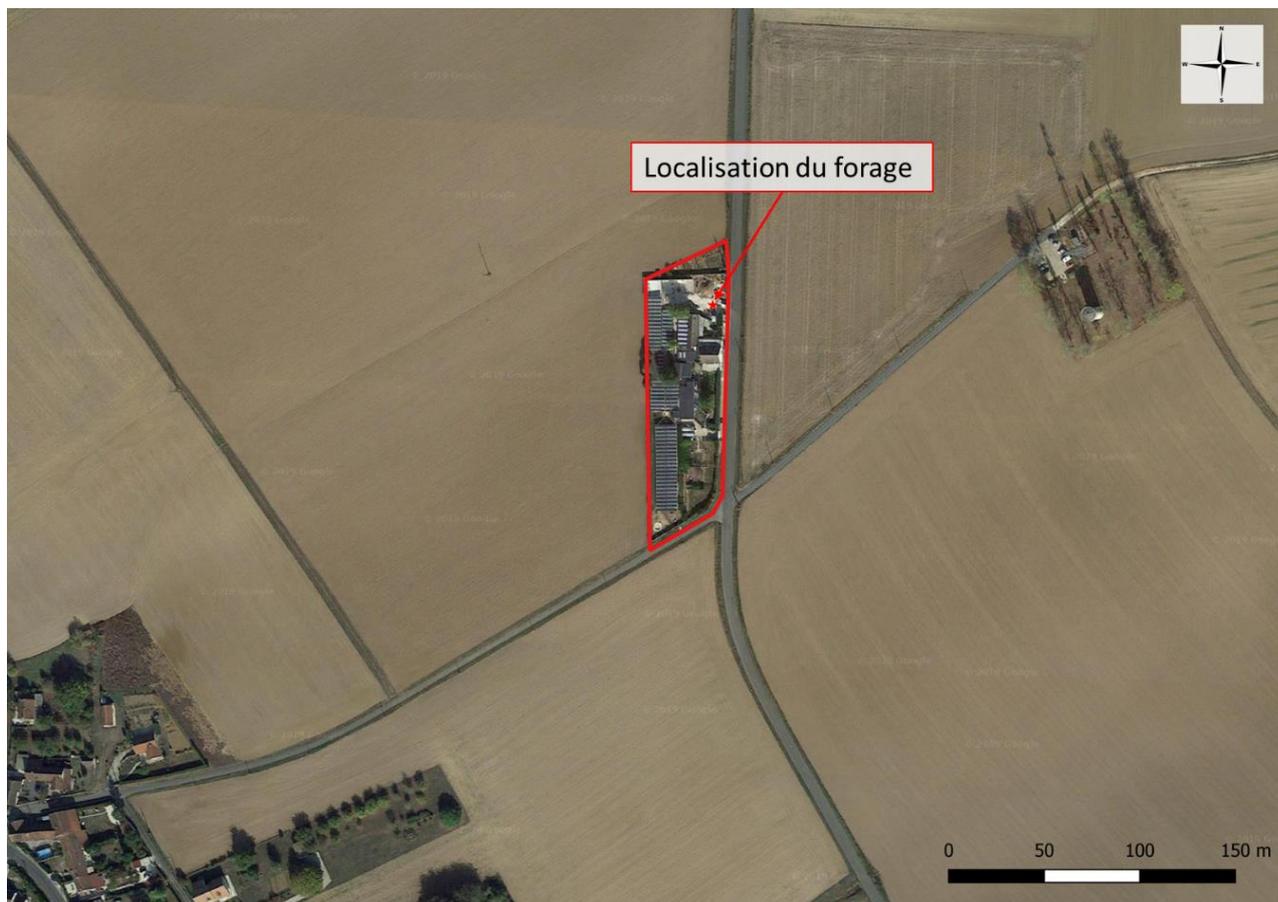


(20) Panorama n°2

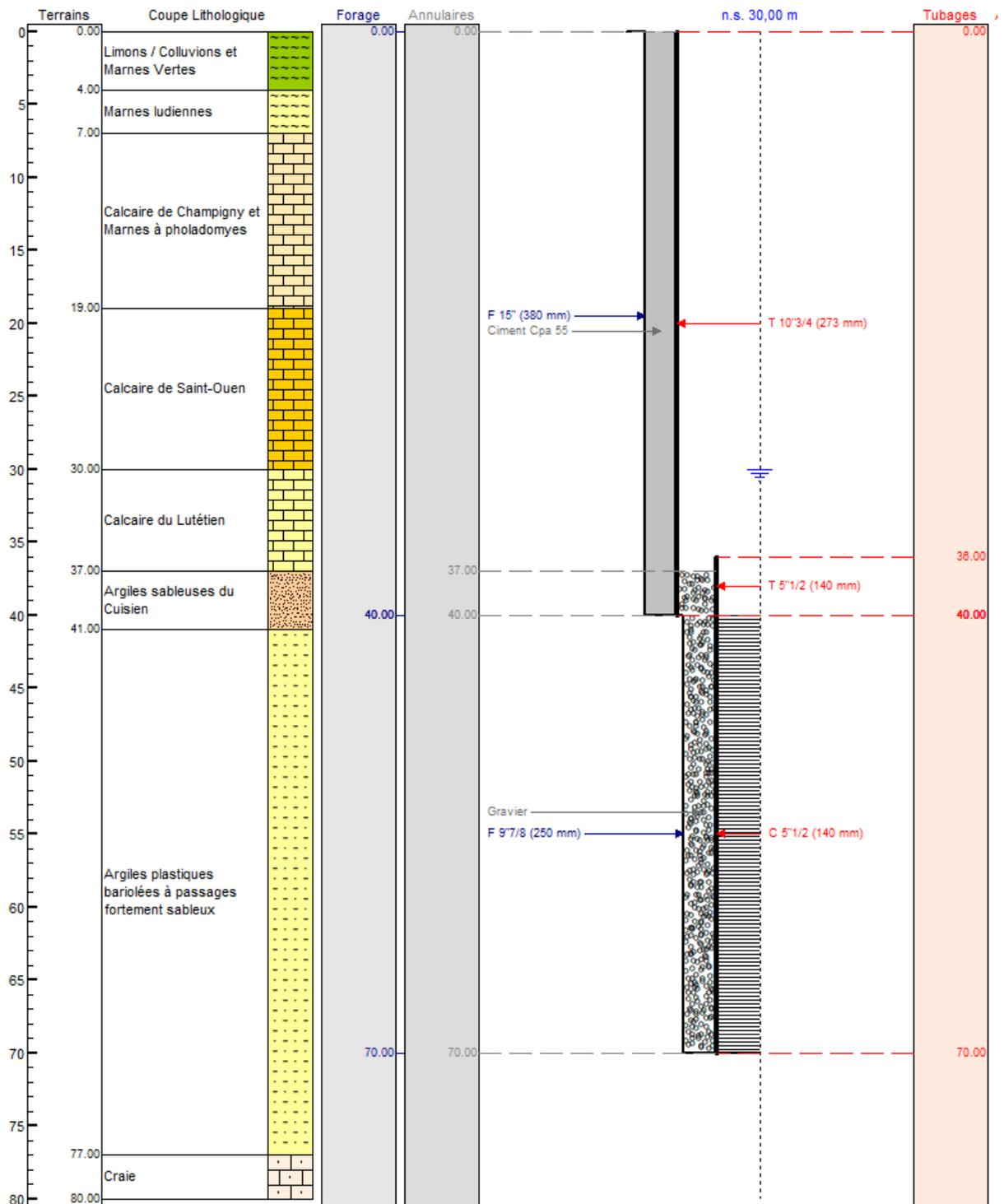


(21) Panorama n°3

ANNEXE 4 : LOCALISATION ET COUPE TECHNIQUE DE L'OUVRAGE ENVISAGE



(22) Localisation du forage



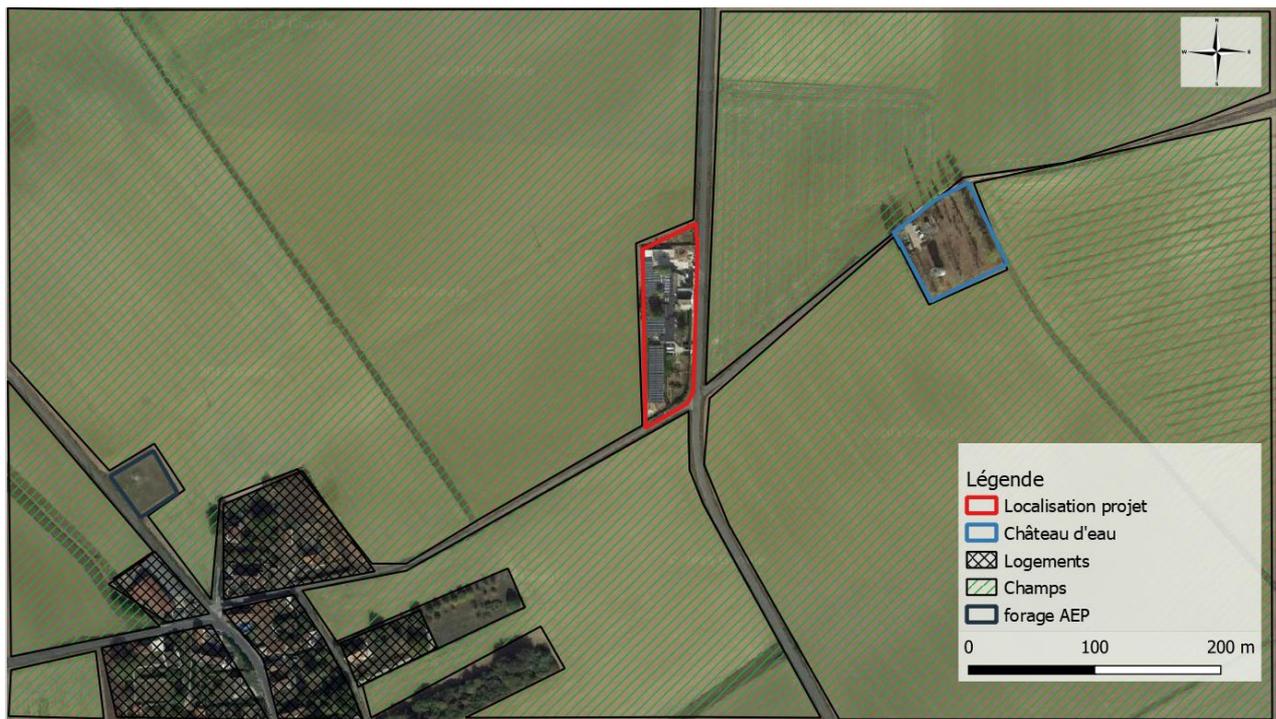
(23) Coupe technique et géologique du forage à l'Yprésien



ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET

Les abords du forage sont principalement constitués :

- D'habitations ;
- De champs
- D'un château d'eau



(24) *Plan des abords du projet au 1/3000 (fond orthophotographique – Janvier 2020)*

ANNEXE 6 : CARTOGRAPHIE DES ZONES NATURA 2000 AUX ALENTOURS

La Zone Natura 2000 la plus proches est la ZSC FR1112004 « Rivière du Dragon », classée depuis le 17/04/2014. Elle est située à environ 10 km.



(25) Localisation de la zone NATURA 2000 la plus proche sur fond topographique. (DRIEE, IDF)

Compte tenu de la distance entre le projet et ce site, aucun impact n'est attendu.